

Grève reconductible pour le retrait de la loi Travail

Alors que le débat parlementaire vient de commencer, nous en sommes aujourd'hui à plus d'un mois et demi de lutte depuis la première manifestation le 9 mars et la pétition qui lancent le mouvement contre la loi Travail. Le rapport de forces que nous avons ainsi créé, a obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initialement concocté avec le MEDEF. Mais celui-ci reste totalement inacceptable.

En apportant quelques aménagements, en répondant ici ou là à des revendications catégorielles, le gouvernement a joué et continue à jouer la division : entre organisations syndicales dans un premier temps, entre mouvements de jeunesse et syndicats ensuite. Si cela a suffi à satisfaire CFDT, UNSA ou CGC, pour l'essentiel les manœuvres de division ont échoué : des collectifs de base CFDT ou UNSA sont toujours dans la lutte, d'autres syndicats (CNT-SO, CNT, LAB, ...) aussi, et le front commun entre CGT/FO/Solidaires/FSU et mouvements de jeunesse demeure. Il continue à réclamer le retrait du projet de loi Travail.

Face à la répression et les violences policières, Solidaires affirme que les syndicalistes et les jeunes ne sont pas des criminels : ils ne font que s'opposer par des voies démocratiques aux mesures de régression sociale que le gouvernement veut imposer par la force.

Loi travail, loi antisociale

Ce projet de loi remet gravement en cause un grand nombre de droits. Allant jusqu'à anticiper certaines demandes du Medef, le projet va très loin. C'est une remise en cause de fond des droits des travailleuses et travailleurs. Il est global et s'attache à des remises en cause nombreuses qui font système autour de plusieurs points centraux :

- Faciliter les licenciements collectifs ou individuels, soi-disant pour embaucher plus facilement.
- Remettre en cause les 35h par le biais des accords d'entreprise.
- Remettre en cause la hiérarchie des normes dans la négociation collective, c'est à dire s'affranchir des contraintes liées à la loi.
- Remettre en cause la médecine du travail en réduisant notamment les obligations de visite médicale.

Simplifier le code du travail en remettant en cause l'histoire des droits des salarié-es pour en faire un code des droits humains au travail.

Seule maigre contrepartie la mise en place d'un Compte Personnel d'Activité qui ressemble au mieux à une coquille vide mais qui risque surtout de poursuivre dans la dangereuse voie de l'individualisation des droits.

Pour le MEDEF ce n'est jamais assez. En plus de la loi Travail, il veut attaquer les droits des chômeuses pour les appauvrir encore plus. Les intermittentes, grâce à la lutte et les occupations, ont permis de préserver leurs droits, mais comme pour le régime général en cours de négociations, le MEDEF peut tout faire pour les invalider et mettre tout le monde au régime sec.



D'autres lois sont possibles !

Pour Solidaires rien n'a changé, c'est toujours le retrait pur et simple de ce projet de loi que nous exigeons et aussitôt après l'ouverture de négociations pour obtenir :

- Des créations d'emplois utiles socialement et écologiquement.
- Un nouveau statut donnant des droits aux salarié-es dans ou hors de l'emploi.
- La réduction du temps de travail à 32 h
- Un nouveau code du travail et une réelle démocratie à l'intérieur des entreprises

Unissons nos forces

La grande force de notre mouvement se trouve dans sa diversité. La variété des formes de protestation et d'engagement a permis de monter en puissance au fil des semaines : la pétition Loi travail Non merci ! Avec plus d'un million de signatures ; la dynamique des coordinations nationales étudiante et lycéenne ; une intersyndicale nationale qui continue à donner des perspectives communes de manifestation et de grève ; les Nuits debout qui ont permis dans de nombreuses villes de construire des lieux de rencontres, de débats, d'échange, d'exercice démocratique et de construction de la convergence de luttes.

Il faut continuer la pression, sous toutes ces formes, sur les député-es, notamment par des initiatives d'interpellation le 12 mai.

Pour une grève massive le 17 mai et sa reconduction le 18 mai

Afin de se donner un outil pour gagner, construire la grève reconductible est un enjeu fondamental. Elle doit se gagner en multipliant dans les entreprises et les services les appels communs, unitaires à la grève, aux débrayages et aux manifestations.

Cela veut dire aussi dans les espaces que constituent les Nuits debout discuter concrètement des convergences de luttes, pour que les échanges aient lieu aussi sur les lieux de travail, devant les entreprises.

La convergence, c'est aussi continuer à montrer à chacun et chacune les effets néfastes de la loi, comment elle va toucher les jeunes, comment elle va toucher les femmes aussi et surtout, victimes de licenciements parce que plus touchées par des politiques discriminatoires, et plus contraintes par les régimes horaires dérogatoires, comment la fonction publique elle aussi est concernée.

Nous avons quelques jours encore devant nous pour écrire un nouveau morceau de l'histoire du mouvement social. C'est à présent secteur par secteur, avec les lycéen-e-s, les étudiant-e-s, les précaires, les chômeurs et les chômeuses que nous devons décider de bloquer ce système qu'incarne la loi Travail par tous les moyens possibles. Nous pouvons gagner !

**Ainsi pour Solidaires il est temps de proposer une date et que le mouvement social s'en empare. Construisons toutes et tous ensemble une grève massive, reconductible !
L'opposition à la loi travail est toujours largement majoritaire dans la population.**

**Le 17 mai doit être une date de convergence et d'unité, de grève et de manifestations massives.
Le 18 mai doit être lui le point de départ d'un mouvement reconductible jusqu'au retrait de ce projet de loi.**

**Alors, dans la rue aujourd'hui, demain et après,
debout et en lutte, le jour comme la nuit...
jusqu'au retrait !**